

## Règlement du concours Challenge Gouvernet

### Conditions particulières de participation des sociétés de chasse

Peuvent participer au concours action cynégétique Roland GOUVERNET, les adhérents territoriaux de la Fédération départementale des chasseurs du Gard ;

Sous réserve de respect des conditions réglementaires internes ;

Compléter l'imprimé de demande de participation dans les délais escomptés ;

Fournir la copie des Statuts et du Règlement Intérieur en vigueur ;

Fournir le récépissé de déclaration légale en Préfecture ;

Accepter d'accompagner la Commission fédérale chargée de la visite d'évaluation du territoire ;

Accepter d'accueillir sur le territoire la journée de formation organisée par la Fédération "gestion du petit gibier" ;

Être à jour des cotisations et autres participations ou contributions fédérales ;

Ne pas justifier du statut de chasse commerciale ;

Ne pas disposer parmi ses membres (sociétaires ou actionnaires) de chasseur siégeant au sein du conseil d'administration de la FDC30 ;

Ne pas avoir été lauréat du Concours Action Cynégétique durant les 5 dernières années précédant la candidature.

